



## Vais-je perdre mon permis

Par **juju13009**, le **10/09/2019** à **23:03**

Bonjour.

Le 12 avril 2019 je me suis fait arrêté pour deux choses :

- avoir grillé un feu
- et contrôlé avec un taux d'alcool de 0,44 mg

A ce jour et toujours aujourd'hui (j'attends mon jugement) mon capital de point est de 9.

Par conséquent, je passe la nuit en dégrisement et je me vois suspendre mon permis de conduire pour une période de 5 mois (j'ai directement obtenu une convocation par le procureur : convocation le 27/09).

Cependant j'ai reçu aujourd'hui une contravention pour le feu que j'ai grillé ce soir là. Cependant, lors de mon arrestation seule le taux d'alcool devait être retenu. Il y a eu un malentendu je n'étais pas passé au rouge mais à un feu clignotant.

C'est pourquoi je suis dans une situation horrible je ne sais pas si l'on va retenir les deux infractions et donc perdre 6+4 points donc perdre définitivement mon permis.

Je sais qu'on ne peut pas retirer plus de 8 points d'un seul coup mais si il s'agit de deux événements distincts je peux perdre le permis.

Enfin lors de la rétention de mon permis je n'ai obtenu qu'une convocation devant le procureur. **Je n'ai aucun document stipulant la suspension actuelle de mon permis.** C'est pourquoi je ne sait pas quoi fournir afin de faire un stage de récupération de points.

Merci beaucoup pour votre réponse

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **11/09/2019** à **08:58**

Bonjour,

Dans votre cas, voyez un avocat.